

# Faire de la capitalisation des prêts des institutions financières autochtones un poste budgétaire annuel

## Question

Assurer un meilleur accès aux capitaux pour les entrepreneurs autochtones est une des *Dix façons de bâtir un Canada gagnant* de la Chambre de commerce du Canada en 2017. Dans le jeu d'attaque et de riposte de la concurrence mondiale, le Canada ne peut tolérer un manque d'accès aux outils qui permettent de profiter du développement économique. C'est d'ailleurs une des composantes de la réconciliation; une des priorités du gouvernement fédéral.

Qu'ils soient des promoteurs ou des partenaires et fournisseurs de services de promoteurs, les entrepreneurs autochtones ont besoin de capitaux pour investir dans le matériel, la formation et les autres outils qui font en sorte que les avantages des projets à court et à moyen terme servent à alimenter les avantages à long terme des emplois et des richesses pour les collectivités. Selon le Service d'assistance canadien aux organismes (SACO), qui offre des services professionnels gratuits (par l'entremise de son bassin de retraités) aux communautés autochtones du Canada, le nombre de PME autochtones croît six fois plus rapidement que le nombre de petites entreprises non autochtones. Le sondage de 2016 du Conseil canadien pour les commerces autochtones a révélé que plus d'un tiers des entreprises autochtones créent des emplois pour d'autres<sup>1</sup>.

## Contexte

Les institutions financières autochtones (IFA) ont été créées à la fin des années 80 et dans les années 90 – et financées par le gouvernement fédéral – pour fournir des capitaux aux petites entreprises et leur apporter un soutien. Les IFA se spécialisent dans les prêts au développement, qu'elles effectuent en ayant des exigences plus souples en matière de sécurité, une tolérance au risque plus élevée que les autres prêteurs et en prenant compte d'objectifs sociaux et environnementaux dans leur processus décisionnel.

Depuis leur création, les quelque 50 IFA du Canada ont fourni plus de 41 000 prêts – totalisant 2,3 milliards de dollars – aux entreprises des Premières Nations, Métis et Inuits. Selon l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, chaque dollar prêté a un apport allant jusqu'à 3,60 \$ au PIB du Canada<sup>2</sup>. En 2015-2016, les capitaux fournis aux entreprises autochtones par les IFA ont mené à la création de près de 4 500 emplois et ont engendré 257,8 millions de dollars en revenu du travail et 264,3 millions de dollars pour les communautés du Canada<sup>3</sup>.

Comme tous les entrepreneurs, les gens d'affaires autochtones comptent sur diverses sources de financement, y compris les prêteurs du secteur privé, les coopératives et autres programmes fédéraux<sup>4</sup>. Les IFA sont un élément essentiel de cet ensemble, étant donné qu'elles sont souvent dotées d'Autochtones et situées dans les régions où les entreprises exercent leurs activités.

En dépit du succès démontré des IFA, le gouvernement fédéral ne les a pas recapitalisées depuis 2011. Au cours de la décennie précédente, le gouvernement fédéral a fourni en moyenne 4,1 millions de dollars par an en apport de capital au réseau d'IFA. Le manque de nouveaux capitaux de prêt a empêché les IFA de fournir des capitaux aux entrepreneurs autochtones<sup>5</sup>.

Dans son budget de 2016, le gouvernement fédéral s'est engagé à éliminer le plafond de 2 pour cent sur les programmes offerts par Affaires indiennes et du Nord Canada qui était en place depuis les années 90. Il a également

---

<sup>1</sup> Promesse et prospérité : Sondage sur les commerces autochtones 2016, Conseil canadien pour les commerces autochtones.

<sup>2</sup> Occasions d'amélioration de l'écosystème financier pour les entrepreneurs et les PME autochtones du Canada, Conference Board du Canada, 2017.

<sup>3</sup> National Aboriginal Capital Corporations Investment Prospectus, Investing in the Strengths of Aboriginal Financial Institutions, 2017.

<sup>4</sup> Les autres programmes financés par le fédéral incluent le Programme de financement des entreprises autochtones, le Programme de développement du potentiel des Autochtones, le Programme d'achat d'une réduction d'intérêt, le Fonds de prêts pour l'accès amélioré ainsi que l'unité des Services bancaires aux Autochtones de la Banque de développement du Canada. Certaines agences de développement économique régional fédérales offrent également un soutien opérationnel.

<sup>5</sup> Promesse et prospérité : Sondage sur les commerces autochtones 2016, Conseil canadien pour les commerces autochtones.

annoncé un montant de 8,4 milliards de dollars (sur cinq ans) pour améliorer les conditions socio-économiques des peuples autochtones. Le gouvernement fédéral a ajouté 3,4 milliards de dollars (sur cinq ans) à ce montant dans le budget de 2017. Or, aucune partie de ce financement additionnel n'a été affectée à la capitalisation des prêts des IFA ni au développement économique autochtone en général.

Étant donné que l'engagement du gouvernement fédéral à investir dans les peuples autochtones porte également sur leurs perspectives économiques, on peut faire valoir que les IFA devraient recevoir une partie de ces fonds. Il n'y a guère de doute qu'il faut combler les énormes lacunes d'infrastructure et de services sociaux auxquelles sont confrontées de nombreuses communautés autochtones, mais l'octroi d'une capitalisation des prêts annuelle, fiable aux IFA améliorerait considérablement la prospérité économique à long terme de ces communautés.

### **Recommandations**

Que le gouvernement fédéral :

1. Rétablisse la capitalisation des prêts des institutions financières autochtones (IFA) dans le budget de 2018-2019.
2. Fasse de la capitalisation des prêts des IFA un poste budgétaire annuel par la suite avec des augmentations annuelles au moins égales au taux d'inflation.